République Française ***** Département de la Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

SEAN	CE D	U 3 MAR	S 2025
------	------	---------	--------

Nombre de Membres						
Membres en exercice	Présents	Votants				
16	15	15				
		+ 1 pouvoir				

Date de convocation 26 février 2025 L'an deux mille vingt-cinq, le trois mars à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Marcel TEDESCO**, Maire.

<u>Présents</u>: Cathy GREINER, Pascal DURAND, Marie-Claude CARDOT, Christine MEYER, Guillaume ÉTÉVÉ, Gérard GEORGEL, Stéphanie HINDELANG, Sébastien FRESSE, Anne ROZAIRE, Laurent NOISETTE, Jean-Claude ROMARY, Frédérique SIMONIN, Séverine HUSSON, Christian BOURGAUX, Marcel TEDESCO.

Absents: .

Représentés : Dominique ROUSSEAU à Christine MEYER.

Monsieur Pascal DURAND a été nommé secrétaire de séance.

Objet: Compte Administratif 2024 - Quartier Durable

N° de délibération : 15_2025

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	1	16	0	0	0

Le Maire présente le compte administratif 2024 du Quartier durable conformément aux délibérations du Conseil Municipal concernant cet exercice budgétaire, à savoir :

- 17/2024 du 08/04/2024 relative au budget primitif 2024 du Quartier durable,
- 10/2025 du 20/01/2025 relative à la décision modificative n°1 concernant l'ouverture de crédits pour permettre les écritures de stocks de fin d'année.

Ce document reprend l'ensemble des mouvements comptables ordonnancés au titre de l'exercice passé.

Compte administratif 2024 - Quartier Durable

	Dépenses de Fonctionnement	Prévu	Réalisé		Dépenses d'Investissement	Prévu	Réalisé
011	Traiziuk	614 996.90 €	225 246.18 €	16	Emphics		
65	Aures d'arges de gestan coursine	10.00 €	0.00€	27	Créante sur actionair		
ĉŝ.	Otarges franceres			3354			225 246,18 €
71	Variation on cours			001	Résuta reparzi	3456525€	
002	Résultat reporté	0.20 €		540	Ordre différences réalisations	721343 00 €	
922	Dépendes imprévues					l	
21	Vrement socian fanciannement						
342	Opérasion d'ordre transfert entre secsons	314 274.96 €					
	Total de penses de ft:	929 282,05 €	225 245 18 €		Total depenses d'invest :	755 900 25 €	225 245.18 6
	Recettes de Fonctionnement	Prévu	Réalisé		Recettes d'Investissement	Prévu	Réalisé
70	Vente de produits	135 457 00 €		tá	Avance commune	721343 60 €	0.60 €
71	imples estaves			33	Restse stack intal	34 565 25 €	
758	Produits diverside gestion		0.59 €	00 t	Resultativeperxi		
77	Produts exceptionnels			040	Opérators d'ordre entre sections		
79	Transfeds de civarges						
002	Diséders ordinate reporté						
342	Operation and a varieties entre sections	721 343,00 €	225 2 45, 18 €				
	Total depenses de ft:	856 800 00 €	225 245.77 €		Tobirecettes ainvest:	755 903 25 €	0,00 €
	Deficition fonction nament :	1	0,55 €		Defoit dinvestissement :		-225 245 18 6
	Resultat d'ôture fonct II-1 :		-0,20 €		Resultaticióture invest II-1 :	L	407 068 04 6
	Resultationatives:		0.39 €		Resultat invest real:		18 1 8 2 1 ,8% 6
	Rasultat de cicture 11 :		181 822,25€				

Rappel du Compte de Gestion 2024

COMPTE DE GESTION 2024

Sections	Résultats de	Part affectée à	Résultats de	Résultats de
Sections	clôture 2023	l'investissement	l'exercice 2024	clôture TP 2024
Investissement:	407 068,04	00,00	-225 246,18	181 821,86
Fonctionnement:	-0,20	00,00	0,59	0,39
Totaux =	407 067,84	0,00	-225 245,59	181 822,25

Après avoir apporté l'ensemble des éléments permettant à l'assemblée d'apprécier sa gestion et conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales qui précise que le Maire doit se retirer au moment du vote du compte administratif, le Maire passe donc la parole au Président de séance élu pour l'occasion et quitte la salle.

Le nouveau Président,

Vu le code général des collectivités territoriales, Vu les documents budgétaires de l'exercice 2024, Vu le compte de gestion du Receveur municipal pour 2024, Vu la présentation du compte administratif, Suivant l'avis favorable de la commission finances réunie en synthèse,

PROPOSE que le Conseil Municipal :

- Donne acte de la présentation faite du compte administratif du Quartier durable, lequel peut se résumer selon le tableau exposé ci-dessus,
- Constate les identités de valeur avec le Compte de gestion du Percepteur,
- Approuve l'arrêté des comptes de l'exercice budgétaire 2024 du Quartier durable, conformément à l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme Affiché le 4 mars 2025 Marcel TEDESCO,

Maire